

**Procès-verbal
Comité de développement social
03 avril 2017
Centre Tétreaultville**

Objectifs de la rencontre :

- Créer un atelier de réflexion sur les Saines Habitudes de vie
 - Faire les suivis reliés au PIC
 - Adopter le plan Enfance-Famille
 - Réfléchir collectivement à la question : Comment travailler ensemble ?
-

Présences :

Nathalie Dufort	Office municipale d'habitation de Montréal
Sadia Groguhé	Maison Oxygène
Amélie Trubland	Maison Oxygène
Luc Villandré	Productions Jeun'Est
Alain Gravel	Commission scolaire de Montréal
Alain Turner	Station Vu
Nathalie Langlois	CIUSSS de l'est de Montréal
Marie-Hélène Scalzulli	CIUSSS de l'est de Montréal
Kim Boisjoli Hamel	PAS de la rue
Claude Saint-Georges	Citoyen
Richard Riopel	Arrondissement MHM
Roxanne Mailhot	YQQ
Sylvie Alix	Bibliothèque Mercier
Véronique Coulombe	Maison des Familles de Mercier-Est
Alex Goyer	Solidarité Mercier-Est
Émilie Auclair	Solidarité Mercier-Est
Flore Arend	Solidarité Mercier-Est
Émilie Poisson	Solidarité Mercier-Est
Bianca Boudreau	Solidarité Mercier-Est

1. Accueil

Émilie Poisson souhaite la bienvenue à tous.

2. Tour de table – points d'infos

Un tour de table de présentation est effectué. Les partenaires en profitent pour présenter leurs points d'informations.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Émilie Poisson procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour du CDS du 3 avril 2017 est

Proposée par : Luc Villandré
Appuyée par : Véronique Coulombe

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 20 février 2017

Comme le procès-verbal se retrouvait sur l'espace membre, il n'y aura pas de temps accordé à sa lecture.

Émilie Poisson demande aux partenaires si le procès-verbal est fidèle à la rencontre du 20 février.

L'adoption du procès-verbal est du 20 février 2017 est:

Proposée par : Roxane Mailhot
Appuyée par : Kim Boisjoli Hamel

Adoptée à l'unanimité

4.1 Suivis au Procès-Verbal du 20 février 2017

Lors de la dernière rencontre, il a été proposé de former un comité sur les transitions sociales et scolaires avec les intervenants intéressés.

La rencontre aura lieu le mercredi 12 avril à 9h30 dans les locaux de SME.

5. Présentation de la Maison Oxygène

Deux intervenants de la Maison Oxygène viennent aujourd'hui nous présenter leur organisme ainsi que leurs services :

- 1- Support matériel : accueil des pères monoparentaux et hébergement de 3 mois avec leurs enfants
- 2- Soutien individuel : accompagnement avec un intervenant pour réaliser un plan de match pour améliorer sa situation
- 3- Intégration à la vie sociale : participation à la vie citoyenne

La mission principale est de maintenir le lien père/enfant pour éviter le placement par la Direction de la protection de la jeunesse et permettre la réinsertion sociale

Il y a 2 Maisons : une sur Pie IX - capacité d'accueil de 5 chambres / et une sur le rue Orléans (située dans le carrefour) – capacité d'accueil de 5 chambres.

<http://www.maisonoxygene.com/>

6. Nouvelles des démarches collectives

6.1 Toile d'araignée

Le financement obtenu par Alliance s'est terminé au 31 mars dernier. On peut juger d'une belle année, il y a eu beaucoup de changements au niveau de la structure et de la concertation autour de la toile. Un Comité a été créé pour travailler plus en partenariat, afin de trouver le tronc commun. Mise en place collectivement de la fête des voisins, activités au Parc Thomas Germain, mise en place d'une cabane à sucre. L'idée est de donner une autre image des HLM, qu'ils deviennent un pôle positif. L'objectif principal est la mixité sociale. Il y a de gros défis à prévoir pour la prochaine année notamment des défis logistiques.

Nathalie Dufort va nous communiquer le nombre d'HLM dans le quartier de Mercier-Est et le lien Internet pour aller consulter la carte interactive.

6.2 Cérès

Stéphane Tremblay étant absent, nous remettons ce point au prochain CDS

6.3 Comité des partenaires QADA

Léo Fortin étant absent, nous remettons ce point au prochain CDS

6.4 Forum:

Il y aura un forum en 2018. Souhait du comité que le forum favorise la participation des 16-35 ans. Mise à jour du portrait sociodémographique. Nous aurons besoin de l'aide du CIUSSS pour se faire. Importance de garder les acteurs multisectoriels : Comment tous les acteurs contribuent à mettre leur dynamisme?

La partie éducation populaire sera importante dans le processus.

7. Saines habitudes de vie (SHV)

Il est important de rappeler que le plan d'action de SME en SHV adopté le 5 avril 2016 a un objectif d'institutionnaliser les SHV dans Mercier-Est. Un document doit être produit afin d'influencer les décideurs locaux, tant au niveau municipal qu'institutionnel. C'est pourquoi on doit se doter d'une définition claire des SHV dans le quartier.

7.1 Atelier de réflexion

Yvan Tremblay du CIUSS viendra à l'ARM du 12 avril afin de nous présenter :

- Les SHV du point de vue de la santé publique
- Le rôle du municipal en ce qui a trait au SHV, quels bons coups pouvons-nous attendre d'eux?

Suite à cette présentation, l'ARM pourra se doter d'une définition locale des SHV et planifier une rencontre de travail en vue de rédiger le document d'influence. Le but étant toujours d'adopter le tout lors de l'AGA.

CONSIDÉRANT le plan d'action adopté le 5 avril 2016 et déposé à Québec en forme ;

CONSIDÉRANT que les SHV sont une priorité transversale dans le plan d'action intégré de SME ;

CONSIDÉRANT que SME a déjà invité un professionnel du CIUSS afin de faire une présentation lors de l'ARM du 12 avril 2017 ;

QU'une définition locale des SHV soit développée suite à la présentation du CIUSSS lors de l'ARM du 12 avril.

QUE les partenaires intéressés se rencontrent après l'ARM du 12 avril afin d'échanger sur le contenu et la forme du document qui sera produit en vue d'influencer les décisions en SHV au niveau municipal et institutionnel.

Proposée par : Véronique Coulombe

Appuyée par : Nathalie Dufort

On précise que Monsieur Tremblay va aborder des données concernant le quartier.

Il est bien de partir de portraits déjà existants et de travailler à partir de là.

On veut définir la définition de SHV en tant que priorité transversale afin qu'elle soit claire et intégrée dans les actions.

Le défi s'impose de lui-même, mais comment se mettre en mouvement ? Faut-il un thème de quartier comme la campagne de Michèle Obama, « Let's move » qui est une idée mobilisatrice.

Il faut mettre les SHV dans les valeurs des organismes et les développer dans la culture du quartier. Il faut que chaque organisme fasse des gestes en ce sens.

On pourrait réfléchir à un slogan pour le quartier.

8. Vie de quartier

8.1 Suivis du PIC par Flore

8.1.1 Présentation de la chargée de projet

Flore Arend, nouvelle chargée de projet, entrée en poste le 3 mars 2017 pour travailler sur la mise en œuvre du projet Mercier-Est en réseau.

8.1.2 Dévoilement du nom

Lors du dernier CDS, du 20 février 2017, 2 noms étaient ressortis pour nommer le projet PIC :

- Mercier-Est en réseau
- Le Réseau citoyen de Mercier-Est

Au cours du sondage réalisé en Mars sur la page Facebook de Solidarité Mercier, l'appellation Mercier-Est en réseau a triomphé.

8.1.3 Suivi

En mars, une rencontre avec Anne Lapiere de Centraide a eu lieu pour déterminer les attentes en termes de livrables et continuer d'aborder le volet virtuel.

De cela, a découlé une rencontre avec le COCo (Centre communautaire des organismes) pour échanger avec des experts sur le volet virtuel du projet. À cette occasion, Centraide nous a proposé de soutenir la continuité de ce travail avec le COCo pour réfléchir et développer le volet virtuel.

Par ailleurs une ébauche du Plan d'action a été présentée aux membres du Comité Aviseur, lesquels ont apporté des commentaires constructifs au document. La finalisation du document est en cours.

En avril, deux rencontres auront lieu : l'une le 11 avril avec les Directions des organismes partenaires et une autre le 27 avril avec les travailleurs de proximité des organismes.

9. Éducation-formation-employabilité

9.1 Adoption du plan d'action EF

Le dépôt du prochain plan d'action doit se faire le 13 avril à Avenir d'enfants.

Au dernier Comité de développement social du 20 février, ce plan d'action vous a été présenté. Vous y avez contribué en ateliers de travail. Suite à cette rencontre, vos modifications ont été apportées au plan.

Par la suite, en rencontre de Comité enfance-famille du 13 mars, l'objectif transversal relié aux Saines habitudes de vie a été précisé suite à une discussion sur *comment souhaitons-nous rendre cet objectif concret?* Les gens en petite enfance ont apporté la précision qu'on travaille davantage les environnements favorables.

Un exercice de bilan des 8 dernières années a aussi été réalisé en Comité enfance-famille (ce bilan est disponible sur l'espace membre aussi). Il a toutefois été difficile de se faire une bonne tête des 8 dernières années, car il y avait des absents à cette rencontre et aussi puisqu'il y a eu plusieurs nouveaux visages en cours d'années.

Une rencontre portant sur la complémentarité de 3 actions a aussi été réalisée. Les 3 actions sont les 3 ressources humaines de la Maison des Familles : le travail de milieu, l'intervention sociale et l'intervention en éveil à la lecture et au langage. Cette complémentarité d'intervention fait aussi partie des questionnements de la démarche d'évaluation.

Le comité a aussi fait ses choix financiers reliés aux objectifs, transformations souhaitées. Avec le budget annoncé et réservé pour notre quartier par Avenir d'enfants (605 906\$ sur 2 ou 3 ans), nous

avons un choix à faire concernant les actions que nous souhaitons voir se poursuivre. Ces choix ont été influencés en partie par les recommandations du comité d'évaluation ; ainsi que par le fait qu'il n'y aura plus de financement dans 3 ans. Voici donc les recommandations combinées du Comité d'évaluation, du Comité enfance-famille ainsi que du Comité aviseur qui ont pris connaissance de l'ensemble du plan, le 22 mars dernier :

Ne plus financer les actions suivantes :

- La/les formation(s) pour les intervenants :
 - ↳ puisque la majorité des intervenants qui ont suivi ou qui sont intéressés par les formations sont des éducatrices (soit des CPE ou milieux familiaux) et que celles-ci bénéficient déjà d'un financement de formation.
- Mini-yoga, éveil musical et Karibou pour CPE et RSG :
 - ↳ puisque ce ne sont pas ces enfants qui en ont le plus besoin puisqu'ils sont déjà stimulés en étant dans un milieu de garde,
 - ↳ on vise rejoindre davantage les familles isolées.
- Interventions dans les parcs :
 - ↳ puisque nous visons le développement global des jeunes enfants afin d'assurer leur entrée scolaire réussie : ce n'est pas ce financement qui nous permet d'atteindre cet objectif de façon optimale.

Poursuite du financement pour les actions suivantes :

- Les 3 ressources humaines de la Maison des Familles (Travail de milieu, Intervention sociale, Intervention en éveil à la lecture et au langage) :
 - ↳ puisqu'elles portent ou peuvent porter des actions,
 - ↳ les 2 démarches d'évaluation ont démontré la pertinence et la grande portée de ces 3 ressources. Les recommandations du comité d'évaluation vont dans le sens de la poursuite de ces actions,
 - ↳ seules ces actions se poursuivront sur 3 ans.
- Groupe de co-développement :
 - ↳ puisque cette action est en cours d'évaluation et portée par une ressource humaine de la Maison des Familles,
 - ↳ les premiers résultats de l'évaluation nous indiquent de poursuivre cette action,
 - ↳ cette action sera toutefois poursuivie par la Maison des Familles, et non par le PITREM. La raison est que les frais étaient prévus au départ pour superviser la ressource. Au départ, c'était un choix du comité et une recommandation d'Avenir d'enfants de travailler ainsi. Ce n'est plus nécessaire aujourd'hui puisque le projet a réussi son implantation.
 - ↳ Le montant de supervision relié au groupe de co-développement était plus important pour le démarrage du projet et en lien avec les objectifs de départ (et la trousse d'accompagnement).

- Ateliers de stimulation parent-enfant :
 - ↳ action directe auprès des enfants et familles qui fréquentent la Maison des Familles,
 - ↳ diminution des haltes garderies offertes en 2017-2018 (coupe dans le salaire des éducatrices en soutien),
 - ↳ financement seulement pour un an. Fin du financement de l'action à partir de juillet 2018.
- Le programme Karibou :
 - ↳ puisque nous avons beaucoup investi financièrement dans cette action (2 licences),
 - ↳ puisqu'il y a 2 lieux Karibou dans le quartier, que du matériel a été investi,
 - ↳ puisque c'est une action très appréciée des familles,
 - ↳ nous visons rejoindre les familles en dehors des CPE : donc, ne plus l'offrir gratuitement aux CPE et milieux familiaux, mais plutôt aux familles du quartier.
- L'heure du conte :
 - ↳ les familles qui bénéficient de l'heure du conte ne proviennent pas de CPE,
 - ↳ les enfants viennent avec leurs parents et c'est une activité très populaire,
 - ↳ toutefois, nous coupons l'offre de moitié (16 contes offerts au lieu de 32).
- Établissements amis des enfants :
 - ↳ puisque cette action n'est pas terminée, qu'elle est en cours d'implantation et qu'elle demande peu de financement,
 - ↳ cette action se fait conjointement avec le quartier voisin Mercier-Ouest, que c'est la table MOQS qui est l'autre porteur et que chaque table demande du financement (Mercier-Est ne porte pas seul ce projet et ce financement).
 - ↳ la travailleuse de milieu participe activement à cette action et mobilise plusieurs mamans sur le comité.

En résumé :

- Pour le 15 avril prochain, Avenir d'enfants veut connaître la décision pour un plan sur 2 ou 3 ans.
- Le choix se fait de maintenir les 3 ressources humaines de la Maison des Familles sur 3 ans.
- Les autres actions reliées au plan ainsi que la coordination resteront financées pour 1 ou 2 ans (certaines ne sont plus financées).
- À la 3^e année, le fiduciaire changera; ce ne sera plus Solidarité Mercier-Est mais la Maison des Familles de Mercier-Est. Donc Solidarité Mercier-Est ne coordonnera plus le plan d'action 2019-2010.
- Il y aura seulement une reddition de compte financière à l'an 3. Avenir d'enfants ne demandera pas de bilan des actions 2019-2020.
 - La Maison des Familles pourra faire cette reddition de compte.

Poursuite de l'évaluation en petite enfance :

Voici les objets d'évaluation des 2 dernières planifications :

- 2011-2014 : Évaluation de l'implantation et des premiers effets du travail de milieu.
- 2014-2017 : Comment et dans quelle mesure la création de partage de pratiques et de soutien mutuel contribuent à la cohérence et la complémentarité de l'intervention en petite enfance?

Prochaine démarche d'évaluation :

- 2017-2019 : à déterminer, mais selon les discussions jusqu'à maintenant, l'angle serait la documentation et la valorisation du travail des 3 ressources humaines de la Maison des Familles pour chercher du nouveau financement.
- Aussi, souhait de renforcer la culture évaluative.

Qu'entend-t-on par le renforcement de la culture évaluative ?

- L'impact des tâches des 3 ressources humaines est au centre de l'objet d'évaluation actuelle.
- Souhait d'inclure ces 3 ressources humaines dans les rencontres d'évaluation.
- Offrir une formation excel (avancée) pour permettre aux 3 ressources de mieux utiliser ce tableur (s'outiller à des fins de bilans et évaluations).
- Renforcer la culture évaluative de l'agente de développement social aussi (but: être moins dépendant d'une évaluatrice externe).
- Ainsi, un enrichissement des compétences en évaluation de l'agente de développement social et des 3 ressources humaines améliorerait donc leurs capacités en évaluation ce qui rendrait la culture évaluative plus pérenne.

ADOPTION DU PLAN D'ACTION ENFANCE-FAMILLE 2017-2020 :

CONSIDERANT la résolution prise au Comité de développement social du 20 juin 2016 donnant le mandat au Comité enfance-famille de réaliser sa planification stratégique ;

CONSIDÉRANT la planification stratégique effectuée par le Comité enfance-famille depuis septembre 2016 ;

CONSIDERANT que le Comité enfance-famille a réalisé son bilan triennal 2014-2017 ;

CONSIDERANT que le Comité enfance-famille a confirmé et ajusté les objectifs reliés au plan d'action en petite enfance ;

CONSIDERANT que le Comité enfance-famille a élargi son plan d'action afin d'inclure les enfants de 0-17 ans, et ce, dans l'objectif de travailler la réussite éducative pour tous ;

CONSIDERANT les travaux et les recommandations du Comité d'évaluation ;

QUE le plan d'action en petite enfance 2017-2018 soit déposé en date du 13 avril 2017 en vue d'obtenir du financement d'Avenir d'enfants :

Ce plan d'action inclut la description et le budget reliés à 8 actions portées par : la Maison des Familles de Mercier-Est, le Service des Loisirs Ste-Claire, la Bibliothèque Mercier et Solidarité Mercier-Est.

Il inclut également les frais de coordination et d'administration du fiduciaire, Solidarité Mercier-Est.

QUE le Comité de développement social ait la responsabilité de suivre les travaux de ce plan.

L'adoption du plan d'action 2017-2018 est proposée par Claude Saint-Georges et appuyée par Luc Villandré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Normalement, nous devrions recevoir la réponse d'Avenir d'enfants en juin.

D'autre part :

- Le Comité enfance-famille fait la recommandation au Comité aviseur et au Comité de développement social de travailler davantage la priorité Éducation, formation, employabilité. Ceci en vue du prochain plan d'action du Comité de développement social, et aussi en lien avec le comité sur les transitions.
- Souhait d'aborder la réussite éducative dans le quartier.
- Partir du plan d'action Enfant-Famille-Communauté comme point de départ.
- À rediscuter le 10 mai lorsqu'on adoptera le plan d'action 2017-2018 du Comité de développement social.

10 Retour sur le diner-thématique « comment travailler ensemble » ?

Le réseautage est principalement ressorti. Beaucoup viennent apporter du partenariat. Les solutions possibles :

- Rencontres informelles : 5 a 7
- Un point j'ai besoin d'aide dans l'ODJ des CDS
- Tenir les rencontres des CDS dans différents lieux

11 Nouvelles des autres volets :

Dans le cadre de la campagne « Revitalisons Rue Hochelaga », les actions qui seront mises en œuvre cet été sont : verdissement de carrés d'arbre, installation d'une deuxième terrasse collective, installation d'un panneau d'affichage près de Des Ormeaux et Hochelaga, organisation de 2 foires commerciales « d'ici et d'ailleurs ». La première, « d'ici », c'est-à-dire sous le thème de culture québécoise aura lieu le 3 juin tandis que la deuxième, « d'ailleurs », sous le thème de la diversité culturelle aura lieu le 9 septembre. La terrasse collective située devant YQQ et le Sésame sera réinstallée et verdie cette année.

Anastasia, stagiaire à la RUI pour 4 mois, a comme mandat d'installer les panneaux d'interprétation des placettes publiques ainsi qu'une plaque murale descriptive pour la murale du Mini-Prix. De plus, la placette de l'Antre-Jeune sera relocalisée. Quelques endroits sont présentement à l'étude.

Concernant le projet de revitalisation de l'entrée de quartier, les choses avancent de bon train. L'appel d'offres public pour l'embauche de l'entrepreneur sera lancé à la mi-avril. Le choix du soumissionnaire devrait être réalisé la deuxième semaine du mois de mai.

Finalement, le Comité de développement socio-urbain a donné le mandat au comité aviseur d'élaborer un projet à déposer à Quartier. Le comité aviseur se rencontre le 11 avril pour développer l'idée de projet.

12 Prochaine assemblée régulière des membres

Elle sera mercredi le 12 avril

13 Prochaines rencontres

Prochain comité aviseur, mardi 25 avril 13h30

Prochain CDS, mercredi 10 mai 13h30

Assemblée générale annuelle de Solidarité Mercier-Est, lundi 5 juin 17h00

14 Levée de la rencontre